

# DOSSIER DE PRESSE

12 juillet 2019




## BÂTIR DEMAIN AVEC LE PIN D'ALEP

La nouvelle richesse de nos forêts !

**Vendredi 12 juillet 2019 de 10h à 16h00**  
Salon d'honneur  
Hôtel de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur  
27 place Jules Guesde, Marseille

**CONFÉRENCES - ÉCHANGES  
TABLE RONDE - EXPOSITION  
RENCONTRES ENTRE PROS**

Journée événement à l'attention des professionnels et partenaires de la filière forêt-bois, organisée par l'association France Forêt Provence-Alpes-Côte d'Azur avec l'interprofession FIBOIS Sud.



Avec le financement de :



Contacts presse :

Ohwood : Victoire Reneaume [v.reneaume@ohwood.fr](mailto:v.reneaume@ohwood.fr) – 06 68 33 39 55

France Forêt Provence-Alpes-Côte d'Azur : Isabelle Desmartin [france-foret-paca@ofme.org](mailto:france-foret-paca@ofme.org) - 07 77 08 30 59

## Table des matières

<b>Communiqué de presse.....</b>	<b>3</b>
<b>Un élan collectif et transverse autour du pin d'alep.....</b>	<b>4</b>
<b>Une table ronde pour bâtir demain avec le pin d'alep .....</b>	<b>5</b>
<b>L'Exposition.....</b>	<b>7</b>
<b>Le pin d'Alep : données et chiffres clefs .....</b>	<b>8</b>
<b>Le bois d'œuvre de pin d'Alep de l'antiquité jusqu'à nos jours .....</b>	<b>9</b>
<b>La normalisation du bois d'œuvre de pin d'Alep .....</b>	<b>11</b>
<b>Les instances et les professionnels de la forêt et du bois mobilisés pour développer le bois d'œuvre de pin d'Alep .....</b>	<b>12</b>

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# BÂTIR DEMAIN AVEC LE PIN D'ALEP

*Le pin d'Alep la nouvelle richesse de nos forêts !*

**Le 12 juillet 2019, les professionnels de la filière forêt-bois mettent le pin d'Alep à l'honneur lors d'une journée inédite de mobilisation autour de cette essence. Plus d'une centaine de personnes élus, professionnels de la filière-bois propriétaires, scieurs, charpentiers, menuisiers, maîtres d'ouvrages et architectes ont répondu à l'invitation de France Forêt Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Fibois Sud.**

### **Redécouvrir une essence de qualité**

Utilisé durant 3 000 ans pour la construction navale et les charpentes d'édifices publics, le pin d'Alep a été éclipsé au XX<sup>ème</sup> siècle par la vague du « béton-acier-verre » triomphant. Aujourd'hui le pin d'Alep souffre d'une mauvaise image : c'est l'arbre qui brûle dans les forêts du Sud. Grâce à la mobilisation de la filière, on redécouvre le potentiel de cet arbre trop longtemps inutilisé. « *Persuadé de l'intérêt de revaloriser cette essence dans la Région, France Forêt Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est engagée en 2014 dans une démarche de normalisation du pin d'Alep. Le travail réalisé pendant trois ans a permis le 14 avril 2018 l'entrée dans la norme du pin d'Alep pour être utilisé en bois d'œuvre* » explique Gérard Gautier, président de France Forêt Provence-Alpes-Côte d'Azur.

### **Un élan collectif**

Le matin de cette journée du 12 juillet 2019 est consacré à une meilleure connaissance du pin d'Alep, ses usages passés et son évolution prévue face au changement climatique. Experts et scientifiques partagent avec le public les conclusions de leurs recherches et de trois ans d'essais de laboratoire sur les usages, propriétés et qualités du pin d'Alep. L'après-midi, les professionnels locaux se réunissent pour partager leur vision, échanger sur le rôle de chacun et les conditions de réussite du projet de valorisation du pin d'Alep. « *Du propriétaire forestier à l'architecte en passant par l'exploitant forestier, le scieur et le charpentier, tous les acteurs de la filière forêt-bois s'impliquent pour donner un nouvel élan à la valorisation du pin d'Alep dans la construction* » se félicite Olivier Gaujard, président de Fibois Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

### **Un boost économique pour la forêt méditerranéenne.**

Dans l'aire naturelle du pin d'Alep, principalement en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le pin d'Alep occupe actuellement une surface d'environ 250 000 hectares. Avec l'évolution liée au changement climatique, il est probable que son aire géographique s'étende significativement vers le nord. Les professionnels de la filière ont estimé qu'en 2040 ce sont 450 000 m<sup>3</sup>/an qui pourront être récoltés. Aujourd'hui utilisé uniquement pour la pâte à papier ou l'énergie, le pin d'Alep est vendu à bas prix. Demain, la part destinée à un usage « construction » pourra se valoriser beaucoup mieux, soit un apport considérable pour l'économie locale et les créations d'emplois qui en découleront. « *Une ère nouvelle s'ouvre pour la forêt méditerranéenne et sa filière forêt-bois. Le pin d'Alep porte la perspective d'emplois productifs, de valorisation paysagère, d'innovation dans la construction au bénéfice de la réduction de l'empreinte carbone pour la ville du futur* » indique Christian Delavet, maire et président de l'association des communes Forestières des Bouches du Rhône. « *Au niveau national, le Pin d'Alep représente une opportunité pour consolider le bois Made in France. Avec une demande en bois croissante pour le secteur du bâtiment, l'arrivée du pin d'Alep dans le cortège des bois construction permettra au marché local de reprendre des parts de marché vis-à-vis des importations.* » se félicite Gérard Gautier président de France Forêt Provence Alpes Côte d'Azur.

**Cette démarche a reçu le concours financier d'un partenariat large réunissant l'interprofession nationale France bois forêt, l'Etat, la Région Provence Alpes Côte d'Azur, les Départements du Var et des Bouches du Rhône et la Métropole Aix-Marseille Provence.**

### ***Qui sommes-nous ?***

***France forêt Provence-Alpes-Côte d'Azur*** regroupe les représentants des propriétaires forestiers publics et privés de la région et leurs opérateurs pour la gestion (Communes Forestières, Fransylva, Office National des forêts, Centre National de la Propriété Forestière et coopérative Provence Forêt).

***Fibois Sud*** est l'association interprofessionnelle de la filière forêt-bois en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

## UN ELAN COLLECTIF ET TRANSVERSE AUTOUR DU PIN D'ALEP

(Programme de la journée d'échange le 12 juillet 2019 à l'Hôtel de Région - Marseille)

- 9h30**            **Café d'accueil**
- 10h00**           **Introduction**  
Par Jean Bacci, conseiller régional, représentant de Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Gérard Gautier, président de France Forêt Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 10h15**           **Usages passés du pin d'Alep**  
Frédéric Guibal, chercheur CNRS, Aix-Marseille Université, Avignon Université, CNRS, IRD, IMBE
- 10h45**           **Synthèse des connaissances sur le pin d'Alep :  
valorisation bois d'œuvre et amélioration de la gestion**  
Olivier Chandioix, Alcina, bureau d'études en gestion forestière
- 11h30**           **Le pin d'Alep : évolution, acclimatation et changement climatique**  
Bruno Fady (INRA-URFM) et Hendrik Davi (INRA-URFM),  
Nicolas Martin (INRA-URFM), Bernard Prévosto (Irstea-RECOVER)
- 12h00**           **L'entrée du pin d'Alep dans la norme NF B52 001-1 d'emploi en structure :  
une avancée déterminante et de nouveaux horizons**  
Laurent Fabrègue, directeur de Céribois, centre d'études techniques et Denis Revalor, France Forêt Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 12h30 -14h00** **Buffet convivial, échanges entre pros, découverte de l'exposition**
- 14h00**           **Table ronde : Les professionnels de la filière s'expriment et s'engagent pour la  
valorisation du Pin d'Alep dans les marchés de la construction**  
Avec des acteurs de la filière bois de l'amont à l'aval : production, transformation, charpente, conception et maîtrise d'ouvrage
- 15h45**           **Conclusion**  
Par le préfet de Région ou son représentant et Olivier Gaujard, président de l'interprofession FIBOIS SUD



Plus de 130 professionnels ont répondu présent à l'appel

4/12

## UNE TABLE RONDE POUR BATIR DEMAIN AVEC LE PIN D'ALEP

La rencontre du 12 juillet à Marseille donne l'occasion de réunir autour de la table les parties prenantes de cette filière émergente pour le pin d'Alep. Animée par Charles Dereix, président de l'association Forêt Méditerranéenne, elle a permis aux acteurs de confronter leurs points de vue et incarner leur capacité de trouver des solutions pour mettre en mouvement une filière de valorisation du pin d'Alep, richesse « oubliée » du territoire méditerranéen

### Les intervenants :

**Guy BARRET, Maire de Coudoux**

Valoriser le pin d'Alep dans les constructions publiques, une responsabilité d' élu.

**Anne-Laure BOICHOT, Maisons familiales de Provence**

Comment convaincre un maître d'ouvrage de bâtiment bois dans un contexte concurrentiel ?

**Alexandre BLONDIAUX, Gaujard Technologie**

Concevoir des structures en pin d'Alep.

**Martine BRESSON, Architecte**

Concevoir nos bâtiments en pin d'Alep.

**Pascal MATHAT, Menuiserie de la Tour**

Travailler le pin d'Alep en menuiserie et mobilier.

**Marc BOURGLAN, Toits de Provence**

Intégrer le pin d'Alep en charpente et construction.

**André JAUFFRET, Scierie Coulomp – Jauffret (Biot)**

Le sciage du pin d'Alep

**Julien BOCHET, ONF**

La mise en marché de la matière première



De gche à dte : André Jauffret, Julien Bochet, Pascal Mathat, Guy Barret, Charles Dereix, Anne-Laure Boichot, Martine Bresson, Marc Bouglan, Alexandre Blondiaux

# RECUEIL D'UTILISATION : LE PIN D'ALEP DANS LA CONSTRUCTION ET LE MOBILIER

Cette journée a été l'occasion de diffuser pour la première fois un recueil sur les usages du pin d'Alep. Il présente notamment des réalisations récentes (charpentes, mobilier) en bois de pin d'Alep, comme autant de perspectives ouvertes sur l'avenir de cette essence méditerranéenne, photos à l'appui.

**Bâtir demain avec le pin d'Alep,  
la nouvelle richesse  
de nos forêts !**



## RECUEIL D'UTILISATIONS DU PIN D'ALEP DANS LA CONSTRUCTION ET LE MOBILIER

## L'EXPOSITION

Un petit espace d'exposition a été dédié à la sylviculture et au bois de pin d'Alep.



Présentation d'échantillons et photos de réalisations en pin d'Alep



Dans le Hall de l'Hôtel de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

## LE PIN D'ALEP : DONNEES ET CHIFFRES CLEFS

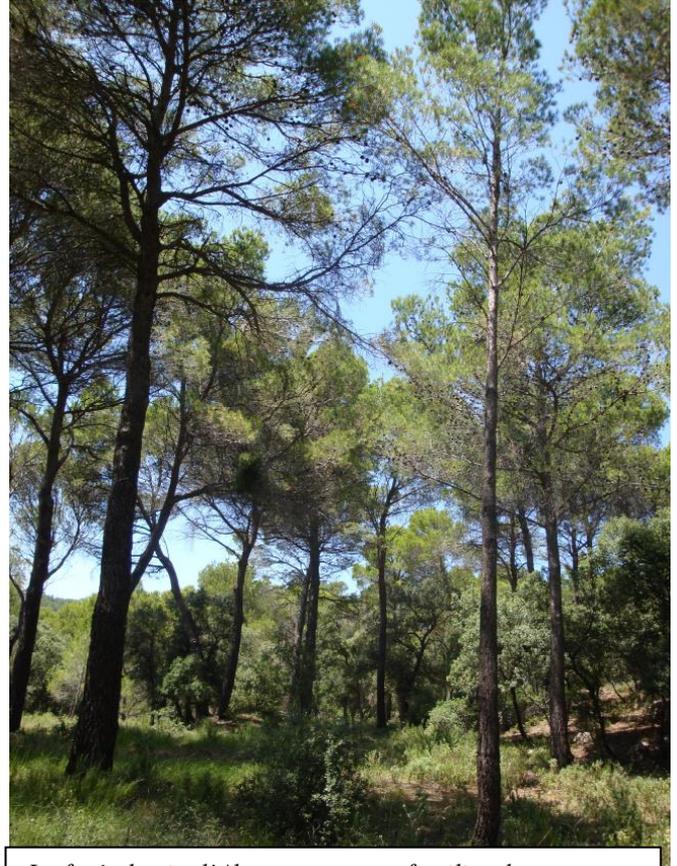
Origine géographique : ouest du bassin méditerranéen (contrairement à ce que qu'on pourrait croire le pin d'Alep n'est pas originaire de Syrie mais est bien une essence indigène française !)

Localisation en France : région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Alpes Maritimes et Alpes de Haute-Provence), Occitanie (départements méditerranéens) et département de la Drôme.

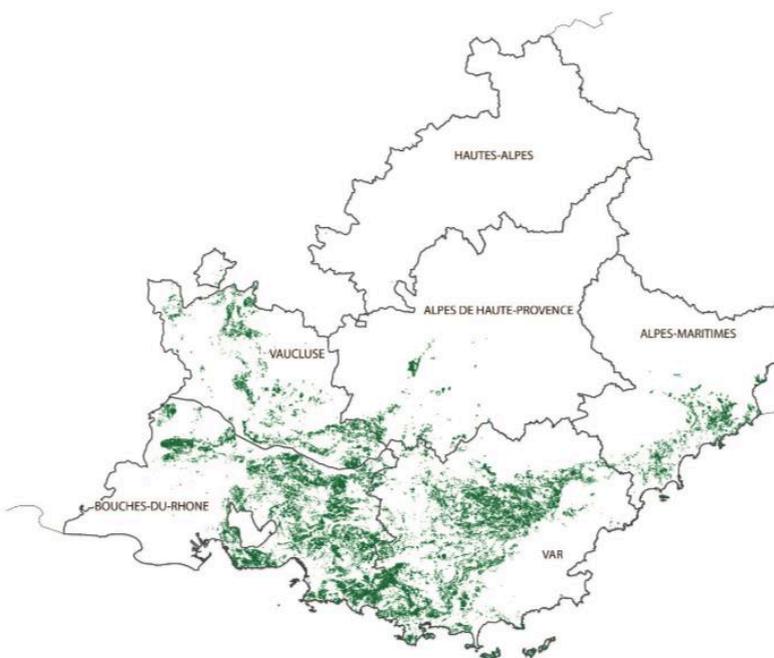
Volume sur pied estimé en Provence-Alpes-Côte d'Azur : **14 millions de m<sup>3</sup>**

La production annuelle est en forte augmentation : estimée à 543 000 m<sup>3</sup>/an en 2005, elle passera à **731 000 m<sup>3</sup>/an en 2035**.

Source de ces données : IFN – Campagnes d'inventaire 2009 à 2013



*La forêt de pin d'Alep, un paysage familier des territoires méditerranéens. Photo : Alcina*



C'est en région Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'on trouve la majorité des forêts de pin d'Alep, avec 223 000 ha (donnée de 2003). La carte ci-contre permet de situer les forêts de pin d'Alep dans la région (en vert).

Source :

RD Carto® - ©IGN, PACA n°8410-BD Forêt v2

Réalisation :

Communes forestières PACA, 04/2018-[www.ofme.org](http://www.ofme.org)

# LE BOIS D'ŒUVRE DE PIN D'ALEP DE L'ANTIQUITE JUSQU'A NOS JOURS

## Bois de marine

Le pin d'Alep est utilisé comme bois d'œuvre dans les pays de l'ouest de la méditerranée sur son aire de présence naturelle depuis des temps immémoriaux. Sa présence dans certains vestiges archéologiques antiques, notamment des barques retrouvées sur les côtes françaises et espagnoles, ainsi que des vestiges du moyen âge comme l'Abbaye de Psalmodie dans le Gard, en atteste.



*Varangue en pin d'Alep sur le navire construit dans le cadre du projet d'archéologie expérimentale « Protis » Photo L. Damelet, CCJ CNRS/AMU*



*Barque antique en pin d'Alep (reconstitution) Mazarrón – Espagne 2010*

## Bois d'ameublement

Le pin d'Alep est un bois clair, assez stable après séchage, qui se prête bien à une utilisation en menuiserie intérieure et ameublement. Les menuisiers qui ont pu l'utiliser mettent en avant son aspect esthétique, son grain serré et son « veinage », dont certains n'hésitent pas à comparer l'aspect à de celui d'un bois de feuillu.



*Table de réunion en pin d'Alep ( finition : vernis polyuréthane)  
Maison du grand site Sainte Victoire - Beaurecueil – 2013 (réalisation ATEC)*

*Etagères en pin d'Alep –  
Entente pour la forêt méditerranéenne - Gardanne – 1991-  
Photo : Alcina*

Le pin d'Alep est un bois dense au grain serré au même titre que le pin maritime. Le pin d'Alep peut aussi être traité avant d'être mis en œuvre pour augmenter sa durabilité car son bois est très facilement imprégnable. Pour ces raisons il se prête aussi à une utilisation en extérieur.



*Tables de pique-nique Domaine de la Font de Mai  
Communauté du Pays d'Aubagne 2012  
(réalisation et photo Pic Bois)*



*Pergola et aménagement extérieur en pin d'Alep  
traité autoclave  
Espagne – 2014 (réalisation et photo AIDIMA)*

### Bois de charpente

Le pin d'Alep est utilisé en petite charpente traditionnelle dans les bâtiments en Provence depuis des siècles. Le bois de pin d'Alep a la réputation d'être nerveux et lourd mais solide, il était ainsi utilisé par le passé pour soutenir les galeries des mines. On retrouve encore aujourd'hui des poutres mises en œuvre en bois rond de pin d'Alep (enfustage) dans de nombreux bâtiments provençaux et jusque dans les fondations du cirque antique d'Arles (IIe siècle).



*A gauche : Poutre de pin  
d'Alep dans un bâtiment  
ancien - L'Esquichette -  
Aix en Provence*

*A droite : Charpente  
traditionnelle en pin  
d'Alep - Peynier - 1974*



Photo : JP Mante



*Ci-contre : Charpente en  
bois lamellé collé pin  
d'Alep, pin sylvestre et pin  
noir  
Centre forestier de la  
Bastide des Jourdans*

## LA NORMALISATION DU BOIS D'ŒUVRE DE PIN D'ALEP

L'objectif a été d'intégrer le bois de pin d'Alep à la norme NF B52 001 des bois de structure. L'enjeu de la normalisation du bois d'œuvre de pin d'Alep est de pouvoir être utilisé en bois de structure (charpente, ossature bois, etc.) avec une garantie décennale. Cela lui ouvre la porte du marché de la construction, privée comme publique.

Pour réaliser cette normalisation, 3 années de travail ont été nécessaires pour :

- Sélectionner un laboratoire agréé (Céribois)
- Échantillonner aléatoirement les parcelles de forêt où ont été exploités les pins d'Alep (18 parcelles échantillonnées) en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie et Drôme
- Récolter les bois (voir photo ci-contre en haut)
- Scier les grumes en planches (879 échantillons fabriqués)
- Sécher les planches
- Mesurer les singularités des planches (nœuds, cernes du bois, etc.)
- Mesurer la résistance mécanique réelle en effectuant des tests destructifs (pression jusqu'à la rupture de l'échantillon) (voir photos ci-contre au milieu et en bas)
- Rédiger le rapport d'homologation
- Présenter les résultats en commission de normalisation
- Publier la nouvelle norme NF B 52 001-1 avec le pin d'Alep



**Les résultats des tests mécaniques ont fait état de résultats supérieurs à la moyenne des autres résineux français. Le bois de pin d'Alep est donc parfaitement apte à l'utilisation en bois de structure.**

Malheureusement, la version actuelle de la norme ne tient pas encore compte de ce point fort (voir les correspondances dans le tableau ci-dessous).

	ST I	ST II	ST III	ST IV
Données du groupe des pins	C 30	C 24	C 18	C 14
Résultats pour le Pin d'Alep	(1)	C 27		C 18
Données intégrées dans la norme pour le pin d'Alep		C 24	C 18	C 14

(1) L'échantillon ne contenait pas suffisamment de planche en ST I pour que les résultats soient statistiquement valables. Mais ils sont très élevés.



## LES INSTANCES ET LES PROFESSIONNELS DE LA FORET ET DU BOIS MOBILISES POUR DEVELOPPER LE BOIS D'ŒUVRE DE PIN D'ALEP

France forêt Provence-Alpes-Côte d'Azur regroupe les représentants des propriétaires forestiers publics et privés de la région et leurs opérateurs pour la gestion (Communes Forestières, Fransylva, Office National des forêts, Centre National de la Propriété Forestière et coopérative Provence Forêt).

Persuadés de l'intérêt de valoriser la ressource abondante en pin d'Alep pour le développement économique régional, les membres de France Forêt Provence-Alpes-Côte d'Azur se sont engagés en 2014 à porter une démarche de normalisation du pin d'Alep.

Cette démarche a reçu le concours financier d'un partenariat large réunissant l'interprofession nationale France bois forêt, l'Etat, la Région, les Départements des Bouches-du-Rhône et du Var et la Métropole Aix-Marseille Provence.

Le travail réalisé de 2014 à 2018 a non seulement permis de rendre à nouveau possible l'utilisation du pin d'Alep dans la construction, grâce à la normalisation, mais également de mobiliser les instances publiques et les acteurs privés de la filière forêt-bois. Un important travail documentaire de recensement des études sur le pin d'Alep publiées par le passé a également été effectué.

Les bureaux d'études Alcina et Gaujard Technologie ainsi que le laboratoire Céribois ont réalisé le travail documentaire, d'animation du groupe d'acteurs et enfin de normalisation selon une procédure homologuée.

Les résultats obtenus ainsi que l'intérêt suscités dans le monde professionnel laissent entrevoir une dynamique propice à la création d'une vraie filière de transformation et de la valorisation du pin d'Alep en bois d'œuvre, source d'économie et d'emploi pour la forêt méditerranéenne.



*Présentation des résultats des tests à un comité d'acteurs et de financeurs en octobre 2016  
Photo : Communes forestières*

Avec le financement de



**France Bois Forêt** est l'interprofession nationale créée en 2004 à l'initiative des professionnels de la filière et sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts.

Elle réunit 23 organisations professionnelles depuis la sylviculture et la production forestière – les propriétaires et les gestionnaires publics et privés, pépiniéristes, grainiers et reboiseurs - à l'exploitation forestière, entrepreneurs de travaux et la première et seconde transformation du bois – professionnels de la transformation : scierie, rabotage, parquet, imprégnation et emballages en bois - caisses, palettes et emballages légers et s'ajoute un nouveau partenaire avec le syndicat des constructeurs de la maison bois AFCOBOIS.

France Bois Forêt cofinance au côté des professionnels de la filière et grâce à la Contribution Interprofessionnelle Obligatoire dite « CVO », des actions collectives :

- De promotion technique,
- De recherche et développement,
- De communication générique,
- De suivi de l'activité des marchés,
- D'éducation à l'environnement,

France Bois Forêt est ainsi le reflet d'une filière responsable, qui gère durablement ses forêts et sa matière première, tout en relevant les défis d'aujourd'hui et de demain.

<https://franceboisforet.fr/>

---

Notre **observatoire économique** produit des notes de conjonctures et des baromètres trimestriels, des études sectorielles et de marché, des notes d'analyses et de prospective... ainsi qu'un ensemble d'indicateurs et chiffres clés.

<http://observatoire.franceboisforet.com/>

France bois Forêt a conclu un partenariat PUBLIC -PRIVE avec quatre ministères et le CODIFAB (taxe parafiscale Ameublement et bois construction) pour créer un outil inédit : la **Veille Economique Mutualisée de la Filière Forêt Bois** qui a pour but de regrouper toutes les données existantes et de concevoir et réaliser des indicateurs, clairs et lisibles, afin de permettre à chaque opérateur de la filière de comprendre les marchés et leurs évolutions, d'anticiper les tendances et d'agir en conséquence.



## **La valorisation « bois d'œuvre » du pin d'Alep, source de développement et d'emploi pour la filière forêt-bois de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Sollicitée à l'automne 2012 par l'association France Forêt Provence-Alpes-Côte d'Azur pour soutenir un projet visant à faire reconnaître le pin d'Alep en tant qu'essence pouvant être utilisée en bois de construction (étude de « normalisation » visant à lever les freins réglementaires et normatifs à l'utilisation du pin d'Alep en structure dans la construction), la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) a répondu favorablement et a décidé de soutenir l'opération grâce à des crédits du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), fonds stratégique forêt-bois (FSFB).

Le MAA a ainsi été, avec la Région, le principal financeur de cette opération, qui a permis d'aboutir, le 14 avril 2018, à une actualisation de la norme NF B52-001 relative aux règles d'utilisation du bois dans la construction, qui intègre désormais le pin d'Alep.

Tout naturellement, dans le prolongement de cette action, la DRAAF a aussi accepté de soutenir la réalisation d'actions de communication autour du pin d'Alep, et a ainsi contribué à la réalisation de cette journée du 12 juin 2019 « Bâtir demain avec le pin d'Alep ».

Le pin d'Alep couvre des surfaces importantes dans notre région et cette essence sera sans doute de plus en plus présente avec le changement climatique. Ses qualités technologiques sont désormais reconnues.

Tout cela permet aujourd'hui d'imaginer la création d'une véritable filière pin d'Alep, si les propriétaires forestiers et l'ensemble des professionnels (amont et aval) se mobilisent. C'est pourquoi la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, qui pilote avec la Région l'élaboration du programme régional de la forêt et du bois (PRFB) en associant l'ensemble des acteurs de la filière, a inscrit dans la politique forestière régionale de l'Etat pour les 10 années à venir, concrétisée par ce programme en cours de finalisation, l'objectif de soutenir et d'encourager la création de cette filière « Pin d'Alep ».

« 50 % de ce petit pays qu'est la région Sud sont couverts d'espaces boisés. Ils sont essentiels pour maintenir l'équilibre écologique qui participe à la renommée de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Avec notre Plan Climat, nous mettons tout en œuvre pour sauvegarder et développer ce poumon, tant écologique qu'économique, unique en France. Cela passe évidemment par notre dispositif Guerre du Feu et notre Garde Régionale Forestière mais aussi par le soutien que nous apportons à l'ensemble des acteurs de la filière bois. »

**Renaud MUSELIER**

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La forêt représente plus de **50 % du territoire** de la région Sud et occupe de multiples fonctions économiques, sociales, paysagères et environnementales. Ce sont près de **1 591 000 hectares** dédiés au **tourisme**, aux **activités de loisirs** et de détente, à **l'exploitation du bois**, mais surtout au **maintien des sols** et de **l'équilibre écologique**.

Afin de préserver cet espace, la Région Sud développe depuis mars 2017, une nouvelle politique régionale forestière. Elle repose sur une **approche globale, intégrée** et prenant en compte l'ensemble des composantes de la filière, de l'amont à l'aval.

### 3 objectifs :

- ✓ Accompagner le développement de la filière bois,
- ✓ Stimuler l'activité économique et l'emploi local,
- ✓ Prévenir le risque incendie via des campagnes de sensibilisation et un soutien aux investissements en faveur de la Défense de la forêt contre les incendies (DFCI).

### 7,5 millions d'euros pour la forêt en 2019

- ✓ 4 100 000 € pour la prévention des incendies,
- ✓ 1 150 000 € pour l'économie forestière et la gestion durable,
- ✓ 500 000 € d'aide aux entreprises de transformation et de valorisation du bois,
- ✓ 1 700 000 € pour le bois destiné à l'énergie

### Le Pin d'Alep, un matériau noble

L'association France-Forêt Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaite aujourd'hui, créer et structurer une filière bois dédiée à la construction en Pin d'Alep. C'est dans ce cadre et en accord avec sa politique forestière que la Région Sud apporte son soutien à **Fibois Sud** qui joue un rôle majeur dans la structuration et l'organisation de la rencontre de l'offre et de la demande, aux **communes forestières** et à l'**Office National des Forêts**. Par ailleurs, la Région participe également l'organisation de cette journée pour plus de **8 000 euros**.

### La Garde Régionale Forestière, une sécurité de la Région Sud

Après un été 2017 marqué par de très nombreux incendies, la Région Sud a créé la **Garde Régionale Forestière**. Forte du succès de la promotion 2018, la Région fait le choix de développer ce dispositif et le dote d'un budget de plus de **550 000 euros** pour 2019. Ainsi, ce sont **120 gardes** formés à la gestion des risques liés aux incendies qui assureront, du 31 juillet au 31 août, la protection de plus de 10 territoires emblématiques dont le Pays de Sorgues, le Grand site Sainte-Victoire ou encore le Parc National des Calanques.

## LA METROPOLE PROTEGE SES FORETS POUR MIEUX SOUTENIR LA FILIERE BOIS

La Métropole Aix-Marseille-Provence s'étend sur plus de 152 000 hectares d'espaces forestiers répartis sur 19 massifs, soit plus de 50 % de la surface du territoire métropolitain. Cela représente 217 000 terrains de foot ou encore 15 fois la superficie de Paris !

Au regard de ce patrimoine naturel, le gisement de bois disponible sur le territoire est estimé à 75 000 tonnes. Ce qui, rapporté à l'économie de la filière forêt-bois, représente près de 500 entreprises (soit 17 % des entreprises de cette filière à l'échelle régionale) et près de 2 000 emplois (soit 24 % des emplois de cette filière à l'échelle régionale). Des chiffres amenés à s'accroître dans les prochaines années compte tenu, notamment, du potentiel existant et de la normalisation récente du Pin d'Alep.

### LE PIN D'ALEP, ROI DE NOS FORÊTS

Le pin d'Alep représente ainsi 36 % des essences végétales boisées du territoire et 95 % des forêts de conifères. Espèce xérophile, il peut vivre dans un sol pauvre et résiste à de longues périodes de sécheresse et d'ensoleillement. Le pin d'Alep colonise rapidement les espaces ouverts, notamment après le passage d'un incendie. Autant de facteurs qui expliquent la prédominance de l'espèce dans les forêts métropolitaines.

C'est pourquoi la Métropole Aix-Marseille-Provence, en charge de la compétence « Gestion des milieux forestiers » depuis 2018, s'engage au côté de l'Association France Forêt PACA et de l'Interpro FIBOIS Sud pour développer la filière construction bois en pin d'Alep sur son territoire. Elle travaille activement sur de nombreux projets permettant la prise en compte de la multifonctionnalité de la forêt, à la fois économique, environnementale et sociétale.



Ainsi, depuis un an et demi, une véritable dynamique a été instaurée et plusieurs dossiers ont été pilotés ou sont en cours de réalisation :

- en partenariat avec la DRAAF et la Région Sud, la Métropole participe à **l'élaboration du Plan Régional Forêt Bois**, en déclinaison du Plan national, dont l'un des objectifs est de développer les usages du bois dans la construction et la rénovation des bâtiments,
- la Métropole s'engage en faveur du **développement de la filière bois construction** et donc de l'usage de sa ressource principale, le Pin d'Alep, à travers la Charte Alliance Bois Construction Rénovation, promue par l'interprofession FIBOIS Sud
- des réflexions sont en cours avec la Direction métropolitaine des Bâtiments pour **édifier ses nouvelles constructions et rénover en bois le patrimoine bâti métropolitain**
- la Métropole soutient des projets publics et privés visant à **développer la sylviculture des essences à potentiel de valorisation en bois d'œuvre**, dont le pin d'Alep (projet 2020),



- une étude a été lancée pour **identifier précisément le gisement bois** sur son territoire composé majoritairement de Pins d'Alep. Elle complétera les travaux engagés sur le schéma de dessertes forestières conçu avec le CRIGE PACA (Centre Régional de l'Information Géographique),
- la Métropole **soutient l'implantation sur son territoire d'une plateforme de transformation du bois** (projet en cours en vue de l'installation d'une scierie, et d'une unité de séchage et de stockage du bois),

Afin de préserver la ressource en bois, des actions de protection de la forêt contre l'incendie sont également menées, notamment à travers la création et l'entretien des pistes DFCI, la reconquête des friches agricoles d'intérêt DFCI, des débroussailllements, des coupes d'éclaircies en interface forêt / habitat, ou encore le développement du sylvopastoralisme.

Cette gestion raisonnée et optimisée de la forêt permet à la fois de la préserver tout en produisant du bois destiné à la consommation : chauffage (bûches, plaquettes ou granulés), fabrication de pâte à papier, à la construction de maisons, à la réalisation de mobilier...

Le bois issu des travaux d'éclaircies réalisés par la Métropole dans le cadre de sa mission de prévention représente 7 000 à 10 000 tonnes valorisées chaque année pour alimenter des réseaux de chaleur, les centrales thermiques de Gardanne et de Brignoles ou l'usine de pâte à papier de Tarascon.

### AIX-MARSEILLE-PROVENCE : UN PATRIMOINE NATUREL EXCEPTIONNEL !

- 4 Parcs naturels régionaux : Alpilles, Camargue, Luberon, Sainte-Baume
- 1 Grand Site de France : Concors-Sainte-Victoire
- 1 Parc national des Calanques, seul parc à la fois terrestre, marin et périurbain d'Europe
- 20 sites inscrits au réseau européen Natura 2000 en raison de leur biodiversité

## CONTACTS PRESSE

Service Presse Métropole Aix-Marseille-Provence  
DGA Communication, Relations extérieures  
et Grands événements  
Tel. 04 91 99 79 74 - Mail : [presse@ampmetropole.fr](mailto:presse@ampmetropole.fr)

Responsable du Service Presse :  
**Stéphane GIREAU**  
04 91 997 997 / 06 32 87 19 86  
[stephane.gireau@ampmetropole.fr](mailto:stephane.gireau@ampmetropole.fr)